

## PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

### **Procédé de positionnement**

A. **Dans le cas d'un projet de transition professionnelle**, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

#### **Déroulement**

1. Un questionnaire d'entrée qui porte sur :

##### **Renseignements d'ordre général**

Nom / Prénom	
Coordonnées	
Expérience(s) professionnelle(s)	
Prescripteur	
Financier	

##### **Projet de l'apprenant**

Motivation pour suivre la formation	
Objectif professionnel	

##### **Attente vis à vis de la formation et motivation**

Attente	
Motivation(s)	

##### **Disponibilité pour la formation**

Temps consacré à l'apprentissage	
Périodes, horaires, journées pour la formation	
Expérience en conduite	

2. Une évaluation en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)
3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

**B. Dans le cas où vous choisissez de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire de la catégorie B.**

Cette possibilité implique cependant deux conditions d'éligibilité :

- Que l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;
- Que vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.

#### **Déroulement**

1. Une attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une formation « Permis de conduire » : Cette attestation est fournie sur le compte CPF et doit être transmise à l'organisme de formation qui s'engage à la conserver 5 ans.

Cas n°1 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la réalisation de votre projet professionnel.

Dans ce cas, lequel ?

.....

Cas n°2 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la sécurisation de votre parcours professionnel car :

- Il facilitera votre recherche d'emploi
- En application d'une clause de mobilité géographique, votre lieu de travail est maintenant significativement éloigné de votre domicile
- Vous serez bientôt amené(e) à travailler en horaire décalé (notamment la nuit)
- Vous êtes amené(e) à exercer des contrats de travail successifs sur des lieux éloignés de votre domicile

Autre : .....

Attention, si vous êtes actuellement en emploi, il faut savoir que :

L'obtention du permis de conduire vise à permettre une évolution professionnelle, au sein de votre entreprise ou en-dehors de celle-ci.

L'obtention d'un permis de conduire n'a pas pour objet de permettre votre adaptation au poste de travail que vous occupez au sein de votre entreprise.

Si l'obtention du permis est nécessaire à l'adaptation au poste de travail que vous occupez actuellement, alors la préparation de celui-ci peut être financée par votre entreprise. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre employeur.

Je soussigné M/ Mme

Domicilié(e) à

Certifie sur l'honneur :

L'exactitude des informations mentionnées dans le présent document et ne pas faire l'objet d'une suspension en cours de mon permis de conduire ou d'une interdiction de solliciter un permis de conduire, ni être en recherche d'une récupération de points de permis de conduire.

À

Le

Signature :

2. Une évaluation en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)
3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

**Information du public :**

Le procédé de positionnement est porté à la connaissance du public sur le site :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/hauts-de-seine/clamart/auto-ecole-de-la-gare>

## **Procédé d'évaluation – Formation B**

### **AVANT LA FORMATION**

Avant la signature du contrat de formation, vous devez effectuer une évaluation de départ. Cette évaluation est obligatoire par l'arrêté du 5 mars 1991.

Elle permet d'estimer le nombre d'heures dont vous aurez besoin pour obtenir votre permis de conduire dans les meilleures conditions d'apprentissage.

Il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation. Vous devez vous placer en tant que conducteur du véhicule d'où la situation est filmée ou photographiée.

Les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve du code de la route, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela » mais comment vous percevez la situation.

Elle est réalisée sur tablette, avec la présence d'un enseignant.

### **Les catégories de compétences évaluées sur environ 50' sont :**

- Les facteurs de volonté et de motivation (aptitude volitive)
- Les aspects émotionnels et affectifs (aptitude conative)
- Les capacités de transfert
- Les connaissances techniques et de sécurité
- Les capacités cognitives d'attention dirigée et de mémorisation
- Les capacités cognitives de compréhension et de traitement des informations des situations de circulation.

### **Le moyen utilisé**

- Ordinateur
- Support « EVAL + Permis B » EDISER /ENPC

En fonction du résultat, un nombre de points est défini, ce qui permet d'estimer un nombre prévisionnel d'heures de formation.

Vous pouvez accepter ou refuser l'estimation du nombre d'heures de formation et indiquer votre choix à la baisse ou à la hausse sur la fiche de notation.

L'évaluation est signée par vous ou votre représentant légal et par l'enseignant. Chaque partie conserve un exemplaire.

Si vous l'acceptez, le contrat peut être signé.

À savoir que le volume de formation défini suite à cette évaluation est susceptible d'être modifié en fonction de votre progression.

### **AU COURS DE LA FORMATION**

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences indiquées dans votre programme de formation, au moins un bilan de vos compétences est organisé permettant éventuellement de réactualiser le volume d'heures défini lors de l'évaluation de départ.

### **EN FIN DE FORMATION**

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

### **Information du public :**

Les procédés d'évaluation sont portés à la connaissance du public sur le site :